



PRIME POUR LA VACCINATION DES CHATS ET DES CHIENS DOMESTIQUES

Formulaire de demande

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la facture du vétérinaire:

ECO-CONSEIL
Boulevard Anspach, 6 (11-36) - 1000 Bruxelles
E-mail : Ecoconseil@brucity.be

(A compléter en lettres capitales)

1 DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Email :

Compte bancaire N° : BE

Titulaire du compte :

Le titulaire du compte doit être la personne à qui la note d'honoraires du vétérinaire a été adressée.

2 DONNÉES RELATIVES A L'ANIMAL

Nombre de chat(s) vacciné(s) : Nombre de chien(s) vacciné(s) :

Prix de l'intervention :

Date de l'intervention :

3) DOCUMENTS À JOINDRE

1. Copie du dernier avertissement-extrait de rôle du ménage (prouvant la catégorie de revenus à laquelle appartient le demandeur).
2. La note d'honoraire originale émise par le vétérinaire au nom du demandeur;
3. La preuve de paiement de la totalité de la note d'honoraire (extrait de compte...);
4. La copie des informations se trouvant sur la puce de l'animal ;
5. La copie de la page adéquate du carnet de vaccination.

Bruxelles, le

Signature du demandeur :



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Urbanisme • Departement Stedenbouw

Cellule Eco-conseil • Cel Milieuraadgeving

Boulevard Anspach 6 (11-36), 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6 (11-36), 1000 Brussel

T. 02 279 33 10 - Ecoconseil@brucity.be - Milieuraadgeving@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be